



Communiqué

Le gouvernement du Canada fournit une aide financière au Nunavut pour les inondations de 2008

IQALUIT, le 8 juillet 2009 — L'honorable Peter Van Loan, ministre de la Sécurité publique, accompagné de l'honorable Eva Aariak, première ministre du Nunavut, et de l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé, ministre responsable des Territoires et députée du Nunavut, annoncera que le gouvernement du Canada assumera une partie des dépenses admissibles engagées par le Nunavut pour réparer les dégâts causés par les inondations à la suite de la fonte des neiges et des fortes pluies de juin 2008, par l'entremise des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC).

« Notre gouvernement tient à apporter une aide aux collectivités canadiennes lorsque surviennent des catastrophes naturelles. Je félicite les Nunavummiuts de la collectivité qui a été touchée l'année dernière par des crues soudaines dont les dégâts représentaient un lourd fardeau pour l'économie locale. L'annonce d'aujourd'hui montre clairement que le gouvernement est prêt à aider les provinces et territoires dans les temps difficiles, » a déclaré le ministre Van Loan.

« Les résidents des collectivités touchées ont vécu des périodes difficiles, a déclaré la première ministre Aariak. Le gouvernement du Nunavut reconnaît la résilience des résidents de Pangnirtung et il fait en sorte que les services de la collectivité et les infrastructures publiques touchés soient complètement rétablis. »

« Depuis les inondations, notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec les représentants du Nunavut, a indiqué la ministre Aglukkaq. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes peuvent être assurés que le gouvernement du Canada demeure prêt à aider les collectivités lorsqu'elles font face à des catastrophes. »

Pendant douze heures, les 8 et 9 juin 2008, l'accélération de la fonte des neiges et les fortes pluies ont causé des inondations dans la collectivité de Pangnirtung, ce qui a entraîné l'érosion du pergélisol qui soutenait la culée de pont sur la rivière Duval. Les infrastructures publiques (deux ponts et les routes menant aux ponts) ont subi des dommages qui ont entraîné l'interruption des services essentiels d'approvisionnement en eau pour les résidents.

« J'aimerais remercier le gouvernement fédéral d'avoir reconnu la situation d'urgence à laquelle la collectivité de Pangnirtung a dû faire face lorsque les ponts sont écroulés en juin 2008. Il s'agit d'une étape importante qui nous aidera à recouvrer les frais occasionnés par la perte de cette infrastructure essentielle, » a déclaré Lorne Kusugak, ministre des Services communautaires et gouvernementaux et ministre de l'Énergie.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les AAFCC (programme et lignes directrices), veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.securitepublique.gc.ca/>.

-30-

RENSEIGNEMENTS

Relations avec les médias
Sécurité publique Canada
613-991-0657

Yasmina Pepa
Bureau du première ministre du Nunavut
Le gouvernement du Nunavut
867-975-5059
Yasmina.pepa@gov.nu.ca